



**HABILITATION ÉLECTRIQUE
SELON LA NORME NFC 18-510**

INFORMATIONS

PUBLIC

Personnes devant effectuer des interventions sur ouvrage ou au voisinage électrique

PAS DE PRÉREQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

DURÉE

2 journées (14h)

LIEU

Intra / Inter

DÉLAIS D'ACCÈS

7 jours minimum

VALIDITÉ

3 ans

PERSONNEL ELECTRICIEN B1(v) B2(v) BR BC BE RECYCLAGE



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Réaliser en toute sécurité des interventions et des travaux sur des installations électriques
- Énoncer les risques d'accidents lors de travaux non-électriques en zone de voisinage simple des installations électriques de basse tension

CONTENU DE LA FORMATION

- Maintien et actualisation des connaissances
- Retours d'expériences
- Zones à risques
- Niveaux d'habilitation électrique
- Matériel électrique
- Analyse des risques
- Consignation
- EPC / EPI
- Travaux pratiques dans l'établissement du stagiaire, ou en cas d'impossibilité dans notre centre de formation





Nota : les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants isolants, écran facial d'électricien ou casque électricien, tenue de travail adaptée)

A l'issue de la formation tous les stagiaires recevront une attestation de formation

INFORMATIONS

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510
- Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de situations et partage d'expérience

MODALITÉ D'ENCADREMENT

Formateur électricien

MODALITÉ D'ACCES

- QCM
- Vérification des missions attribuées selon la norme NFC 18-510

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mme Kelly Henderson

MODALITÉ DE SUIVI STAGIAIRE

Questionnaire contrôle qualité

TARIF

Nous consulter



LE CENTRE DE FORMATION

Parking gratuit
Salle de restauration
Commerces à proximité



REFERENT HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter :

Mme Aurélia Berquier
03 60 62 01 81

aureliaberquier@fugaformation.fr